

FICHE SIGNALÉTIQUE

Remplace la date du : 01-août-2018 Date de révision: 01-août-2018 Version: 1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit de l'étiquette Autres moyens d'identification Viper Prestige Water Based Impregnating Sealer

Code(s) CUP

Non applicable

Code du produit Synonymes CH08 Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée

Protecteur de Surface

Utilisations contre-indiquées Suivez les instructions

Suivez les instructions sur l'étiquette. Non recommandé pour toute autre utilisation que

l'usage prévu. Ne pas pulvériser ou utiliser sous forme d'aérosol.

Renseignements sur le distributeur

Adresse du fournisseur

Adresse du fabricant

Hydro-Force

Bridgewater

4282 South 590 West Salt Lake City, UT 84123 4282 South 590 West Salt Lake City, UT 84123

USA

USA

Numéros de téléphone d'urgence

Téléphone de l'entreprise

1-800-658-5314

Téléphone d'urgence de l'entreprise

United States: 1-800-535-5053 (INFOTRAC – 24 hours, 7 days a week) International: 1-352-323-3500 (INFOTRAC – 24 hours, 7 days a week)

Numéro de téléphone en cas

Poison Control 1-800-222-1222 (24 hour)

d'urgence

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique n'est pas considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Substance ou mélange non dangereux selon le Système général harmonisé (SGH)

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Le produit ne contient aucune substance qui, à sa concentration donnée, est considérée comme dangereuse pour la santé

Pas de pictogramme SGH nécessaire

Aspect liquide limpide État physique Liquide Odeur Aucun

Conseils de prudence - Prévention

Aucun

Conseils de prudence - Réponse

Aucun

<u>Dangers non classés ailleurs (DNCA)</u> <u>Autres informations</u>

Attention

- Alterition
- Peut être nocif par ingestion
- Provoque une irritation oculaire
- Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
- Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements
- Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
- Consulter un médecin en cas de malaise
- En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

Dangers généraux Tenir hors de portée des enfants

S'il vous plaît voir Section 11. Renseignements toxicologiques pour plus d'informations

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Secret commercial
Water	7732-18-5	> 60	*
Fluorinated Acrylic Alkylamino Copolymer	Proprietary	10-15	*
Diethylene glycol monobutyl ether	112-34-5	1 - 5	*

^{*}Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial

4. PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Rincer

immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts

lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec la peau Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Laver immédiatement avec

beaucoup d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Aucune consultation

médicale immédiate n'est requise.

Inhalation Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Déplacer à l'air frais en cas

d'inhalation accidentelle de vapeurs. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer

par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin. NE PAS faire vomir.

Protection pour les secouristes Utiliser un équipement de protection personnelle.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes principaux Aucun renseignement disponible.

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés

AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se

révéler inefficace.

Dangers spécifiques du produit

Aucun renseignement disponible.

Produits de combustion

dangereux

Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosionSensibilité aux chocsAucun.Sensibilité aux déchargesAucun.

électrostatiques

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser un équipement de protection personnelle. Évacuer le personnel vers des endroits

sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux,

déversements/fuites.

Conseils pour les intervenants

d'urgence

Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires. Ne pas déverser

dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de

pénétrer dans les drains.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Utiliser un équipement de protection personnelle. Endiguer. Recouvrir le déversement liquide

de sable, de terre ou autre matière absorbante non combustible. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des

contenants correctement étiquetés.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Conseils sur la manutention

sécuritaire

Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation aspirante appropriée. Porter un équipement de protection personnelle. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de

pulvérisation.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques/conditions

d'entreposage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans

des contenants correctement étiquetés.

Matériel d'emballage Garder le produit dans le produit d'emballage est initialement vendu en.

Produits incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Diethylene glycol monobutyl ether	TWA: 10 ppm inhalable fraction		
112-34-5	and vapor		

NIOSH IDLH: Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Autres directives relatives à

l'exposition

Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965

F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques

Douches

Douches oculaires Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité à protection intégrale. Écran facial.

Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection particulier requis.

Protection respiratoire En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une

> protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la

réglementation locale en cours.

Mesures d'hygiène Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Nettoyer régulièrement l'équipement, les

locaux et les vêtements de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

État physique

Liquide

Aspect

liquide limpide

Aucun

Odeur Couleur Jaunâtre Seuil olfactif

Aucun renseignement

disponible

Propriété VALEURS Remarques • Méthode

Air=1

cps

Ha 8.0

Point de fusion Aucun renseignement disponible

Point/intervalle d'ébullition > 100 °C / > 212° F Point d'éclair > 94 °C / > 201 °F

taux d'évaporation Aucun renseignement disponible inflammabilité (solide, gaz) Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible Limite inférieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible

Pression de vapeur 17.5 Densité de vapeur 0.7

1.050 Densité

Solubilité dans l'eau Soluble dans l'eau Solubilité dans d'autres solvants Aucun renseignement disponible Coefficient de partage : Aucun renseignement disponible

n-octanol/eau

Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible Température de décomposition Aucun renseignement disponible Viscosité, cinématique Aucun renseignement disponible

Viscosité, dynamique Aucun renseignement disponible Propriétés explosives Aucun renseignement disponible Propriétés comburantes Aucun renseignement disponible

Autres informations

Point de ramollissement Aucun renseignement disponible Masse moléculaire Aucun renseignement disponible Teneur (%) en COV (composés Aucun renseignement disponible

organiques volatils)

Densité Aucun renseignement disponible Masse volumique apparente Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Polymérisation dangereuse Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Températures extrêmes et lumière directe du soleil.

matières incompatibles

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Peut causer une irritation des voies respiratoires.

Contact avec les yeux Irritant pour les yeux. Éviter le contact avec les yeux. Peut causer une rougeur, une

démangeaison et une douleur.

Contact avec la peau Éviter le contact avec la peau. Irritant pour la peau. Un contact prolongé peut causer une

rougeur et une irritation.

Ingestion NE PAS goûter ou ingérer. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des

nausées, des vomissements et la diarrhée. L'ingestion peut causer un inconfort au niveau

de l'estomac. Peut causer une irritation.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Diethylene glycol monobutyl ether 112-34-5	= 3384 mg/kg (Rat)	= 2700 mg/kg (Rabbit)	

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Aucun renseignement disponible.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée
Affections oculaires/irritation
Sensibilisation
Aucun renseignement disponible.
Aucun renseignement disponible.
Aucun renseignement disponible.
Aucun renseignement disponible.

germinales

Cancérogénicité
Toxicité pour la reproduction
Toxicité pour le développement
STOT - exposition unique
STOT - exposition répétée

Aucun renseignement disponible.

Toxicité chronique Peut causer des effets indésirables au foie.

Effets sur les organes cibles Appareil respiratoire.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) > 5000 mg/kg **ETAmél (cutané)** > 5000 mg/kg

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

écotoxicité

0% du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu.

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Traitement des déchets

Méthodes d'élimination L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOTNON RÉGLEMENTÉIATANON RÉGLEMENTÉIMDGNON RÉGLEMENTÉ

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)
LIS/LES Est conforme à (aux)

<u>Légende :</u>

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques) LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux

États-Unis

SARA 313

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %	
Diethylene glycol monobutyl ether - 112-34-5	1.0	
SARA 311/312 Catégories de dangers	•	
Danger aigu pour la santé	Oui	
Danger chronique pour la santé	Non	
Risque d'incendie	Non	
Danger de libération soudaine de pression	Non	
Danger de réaction	Non	

Loi sur la protection de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42).

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

<u>États-Unis - Réglementations des</u> États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Diethylene glycol monobutyl ether	X		X
112-34-5			

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des

Non applicable

pesticides de l'EPA

16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA risque pour la santé 1 inflammabilité 1 Instabilité 0 Propriétés physiques et

chimiques - ohysique 0 PROTECTION

HMIS risque pour la santé 1 inflammabilité 1 danger physique 0 PROTECTION INDIVIDUELLE X

Préparée par Bridgewater

Environmental Health & Safety

Date de révision Note de révision 01-août-2018

Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité

Le (M) SDS est destiné à fournir un bref résumé de nos connaissances et des directives concernant l'utilisation de ce matériau. Les informations contenues ont été compilés à partir de sources considérées par Bridgewater LLC pour être fiables et sont exacts au meilleur de la connaissance de la Société. Il ne est pas censé être un document exhaustif sur les réglementations à travers le monde de la communication des dangers.

Cette information est offerte de bonne foi . Chaque utilisateur de cette matière doivent évaluer les conditions d'utilisation et adopter les mécanismes de protection appropriés pour éviter l'exposition des employés , des dégâts matériels ou rejet dans l'environnement . Bridgewater LLC ne assume aucune responsabilité pour les blessures infligées au destinataire de tierces personnes , ou pour tout dommage à la propriété résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

Fin de la fiche signalétique